



Cher(e)s collègues,

Le Bureau d'évaluation du BIT/ EVAL, cherche un(e) consultant(e) principal(le) expérimenté(e), et un(e) consultant(e) assistant(e) basé(e) au Niger, pour conduire l'évaluation indépendante groupée, finale du projet « **Mobilisation des communautés pour lutter contre l'esclavage et les discriminations fondées sur l'esclavage en Mauritanie « Vellahine »** en Mauritanie, et celle à mi-parcours du projet « **L'autonomisation au service de la résilience : Les survivants luttent contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage par le biais de partenariats sociaux sectoriels et d'une collaboration sous-régionale « Ihtiram »** en Mauritanie et au Niger.

**Période de l'évaluation :** Septembre-Décembre 2024

**Date limite de soumission de candidature :** **09 septembre 2024**

**Type de contrat :** Contrat de collaboration externe

Pour plus de détails sur l'évaluation, veuillez consulter les termes de références (TdRs) en attachement.

Veuillez noter que les dates mentionnées dans les TdRs sont à titre indicatif et pourraient être légèrement revues si nécessaire.

**Les candidat(e)s intéressé(e)s par l'un des rôles de cet appel à manifestation d'intérêt (consultant principal ou consultant assistant) devront fournir les informations suivantes :**

1. Une copie du curriculum vitæ du/ de la candidat(e) incluant :
  - Description des compétences, les qualifications et l'expérience du/ de la candidat(e) tout en montrant comment celles-ci répondent au mieux aux qualifications requises pour cette position ;
  - Une liste des évaluations réalisées antérieurement de préférable en relation avec le contexte et la thématique du présent appel, indiquant clairement le rôle joué par le/ la consultant(e) ;
  - Au moins deux références récentes disponibles y compris email et téléphone ;
2. Une déclaration du/ de la candidat(e) attestant sa disponibilité à conduire cette évaluation en Mauritanie et au Niger ;
3. Une déclaration attestant que le/ la candidat(e) n'a pas été impliqué(e) dans la conception et la mise en œuvre du projet en question ou n'a pas une relation personnelle privilégiée avec les fonctionnaires de l'OIT travaillant directement sur ledit projet en en Mauritanie et au Niger ;
4. Une déclaration qui précise que l'évaluation sera conforme aux normes de l'OIT et du SNU ;
5. Une offre financière devra indiquer le tarif journalier de honoraires (l'offre financière doit être exprimée en USD. ;
6. Les copies en français de deux rapports dans lesquels le candidat a été chef d'équipe / ou membre d'équipe au cours des cinq dernières années.

**Les candidatures des femmes sont fortement encouragées.**

**REMARQUE :** Les candidatures soumises sans l'offre financière ne seront pas prises en considération pour l'évaluation.



International  
Labour  
Organization

La date limite de soumission des candidatures pour cette évaluation est le **09 septembre 2024**.

Les candidats doivent envoyer leur déclaration d'intérêt par courriel à Abderrahim El Moulat ([elmoulat@ilo.org](mailto:elmoulat@ilo.org)) et Aboubakary Dieng ([dienga@ilo.org](mailto:dienga@ilo.org)) avec pour objet « **Évaluation intégrée indépendante des projets MRT 20/03/USA en Mauritanie & RAF 21/03/USA en Mauritanie et au Niger** » tout en précisant le rôle dans l'équipe d'évaluation (consultant principal, consultant national au Niger ou les deux).



## Termes de référence

### Evaluation intégrée (cluster) indépendante du projet MRT 20/03/USA en Mauritanie - & du projet RAF 21/03/USA en Mauritanie et Niger «Ihtiram»

|   |   |
|---|---|
| <b>Titres des projets à évaluer</b>                               | <p>Projet 1. Mobilisation des communautés pour lutter contre l'esclavage et les discriminations fondées sur l'esclavage en Mauritanie « Vellahine ».</p> <p>Code projet : - MRT/20/03/USA</p> <p>Projet 2. L'autonomisation au service de la résilience : Les survivants luttent contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage par le biais de partenariats sociaux sectoriels et d'une collaboration sous-régionale « Ihtiram ».</p> <p>Code projet : - RAF/21/06/USA (Mauritanie et Niger)</p> |
| <b>Unité administrative responsable pour la gestion du projet</b> | Bureau pays d'Alger et Bureau Pays Abidjan  |
| <b>Pays</b>   | Mauritanie et Niger   |
| <b>Durée</b>  | IHTIRAM : 48 mois ; VELLAHINE 47 mois   |
| <b>Date de démarrage</b>  | IHTIRAM 23/09/2022 ; VELLAHINE 25/09/2020   |
| <b>Date de fin</b>  | IHTIRAM 31/08/2026 ; VELLAHINE 31/08/2024   |
| <b>Donateurs</b>  | DRL Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor  |
| <b>Budget du projet</b>   | IHTIRAM USD 2,635,689 ; VELLAHINE 900,000   |
| <b>Type d'Evaluation</b>  | Mi-parcours : MRT/20/03/USA<br>Finale : RAF/21/06/USA   |
| <b>Date de l'évaluation</b>                                       | Septembre -novembre 2024  |
| <b>Gestionnaire de l'évaluation</b>                               | El Moulat, Abderrahim   |



## 1. Introduction

L'OIT considère que les évaluations de projets font partie intégrante de la mise en œuvre des activités de coopération au développement. Les évaluations sont développées pour la redevabilité du projet, l'amélioration de la gestion, l'apprentissage et pour soutenir la base de connaissances.

L'OIT met en œuvre deux projets de lutte contre les pratiques esclavagistes à savoir :

Projet 1. Mobilisation des communautés pour lutter contre l'esclavage et les discriminations fondées sur l'esclavage en Mauritanie «Vellahine» - (MRT/20/03/USA).

Projet 2. L'autonomisation au service de la résilience : Les survivants luttent contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage par le biais de partenariats sociaux sectoriels et d'une collaboration sous-régionale « Ihtiram »(RAF/21/06/USA Mauritanie et Niger).

### PROJET 1. VELLAHINE

Le projet vise à réduire la prévalence de l'esclavage basé sur l'ascendance et la discrimination émanant de l'esclavage en Mauritanie, en mettant à profit cette expérience historique d'anciennes victimes dans les villages Adwaba des régions d'Assaba, du Brakna et du Gorgol (« communautés pionnières ») afin de mobiliser et d'autonomiser les communautés des régions du Gorgol et des Hodhs (« communautés cibles »). Grâce à une approche communautaire inclusive, le projet s'efforce de briser certaines des barrières psychologiques qui piègent les victimes de pratiques traditionnelles de type esclavagiste dans les communautés cibles, tout en soutenant les efforts des communautés pionnières pour valoriser leur lutte d'émancipation et poursuivre leurs efforts d'insertion dans la société tout en contribuant à sa modernisation. L'approche intégrée s'attaque aux causes profondes tout en supprimant les obstacles pratiques à l'accès à la justice, à la protection sociale de base et aux opportunités de travail décent, obstacles qui accroissent la vulnérabilité des victimes.

L'objectif de ce projet est de « mobiliser les communautés pour soutenir l'éradication de l'esclavage basé sur l'ascendance en zones rurales de Mauritanie et pour soutenir l'inclusion pleine et égale des victimes dans la société ». Pour atteindre cet objectif, le projet a été mis en œuvre pendant une période de 44 mois avec un budget global de 900 000 dollars du Bureau de la Démocratie, des Droits de l'Homme et du Travail (DRL) du Département d'État américain (USDOS). La stratégie du projet a été conçue pour contribuer à trois objectifs :

- 
- |                   |   |
|-------------------|---|
| <b>Objectif 1</b> | Les groupes communautaires, les coopératives féminines et les OSC qui œuvrent pour l'élimination des pratiques d'esclavage basées sur l'ascendance sont renforcés |
|-------------------|---|
- 
- |                   |  |
|-------------------|--|
| <b>Objectif 2</b> | Les initiatives conduites par la communauté renforcent l'accès à la justice aux victimes d'esclavage |
|-------------------|--|
-



---

**Objectif 3** L'Accès accru à la protection sociale et aux opportunités d'inclusion économique et sociale au sein de leurs communautés pour les victimes d'esclavage, en particulier les femmes et les enfants

---

**PROJET 2.** « Ihtiram » (Mauritanie et Niger)

L'objectif du projet est d'accélérer les efforts visant à éradiquer l'esclavage fondé sur l'ascendance et la discrimination fondée sur l'esclavage en Mauritanie et au Niger. Alors que l'institution de l'esclavage a été largement abolie légalement en Mauritanie et au Niger, les esclaves et personnes d'ascendance esclave sont victimes de pratiques persistantes de discrimination fondées sur l'esclavage et sont forcées de travailler sous les ordres de leurs (anciens) maîtres ou en abusant de leur vulnérabilité, en particulier dans des professions spécifiques où les descendants d'esclaves sont représentés de manière disproportionnée, comme les domestiques (Mauritanie) et les artisans (Niger).

---

**Résultat 1** Des professionnels du droit et de la justice coopérant avec les associations de victimes fournissent une assistance juridique locale accrue, élaborent des plaintes recevables et de bonne qualité, et assurent le suivi de l'enregistrement, de l'enquête et des poursuites engagées par les autorités.

---

**Résultat 2** Les victimes habilitées utilisent davantage le cadre institutionnel et juridique existant par l'intermédiaire de leurs associations et exercent leurs droits pour accéder aux voies de recours et aux solutions disponibles, telles que l'assurance maladie, la pension familiale, l'inscription à l'école, les programmes d'alimentation scolaire et le soutien psychosocial.

**Résultat 3** Les victimes de l'esclavage fondé sur l'ascendance et de la discrimination fondée sur l'esclavage dans les secteurs ciblés établissent des sources de revenus indépendantes et diversifiées.

**Résultat 4** Les victimes de l'esclavage fondé sur l'ascendance et de la discrimination fondée sur l'esclavage accèdent et participent à un partenariat social dynamique et à un dialogue sur les conditions de travail décentes dans leurs professions spécifiques.

**Résultat 5** Les institutions nationales et locales sont renforcées et reconnaissent leur responsabilité dans l'application des lois et des politiques visant à éradiquer l'esclavage fondé sur l'ascendance et à promouvoir le travail décent.

---



## 2. Cadre de l'évaluation

L'évaluation à l'OIT a pour objectif la redevabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle devrait être menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

En particulier, cette évaluation suivra les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats, en particulier les directives et listes de contrôle de l'OIT en matière d'évaluation.

Cette évaluation sera une évaluation participative et inclusive qui mettra les mandants et les partenaires au centre comme acteur du changement.

Cette évaluation adoptera une « approche groupée (cluster) », ce qui signifie que l'évaluation examinera un groupe de deux projets dans deux pays différents. Les deux projets sont financés par le même bailleur et partagent la thématique de l'esclavage, des objectifs similaires, ainsi que des mandants et des zones d'interventions (en Mauritanie) similaires. L'évaluation tentera également à s'assurer que les leçons apprises et les recommandations dérivées de l'évaluation finale du projet Vellahine, complétés par celle de l'évaluation à mi-parcours du projet IHTIRAM, informent l'approche de mise en œuvre du second projet pour le restant de sa période.

Cette évaluation sera gérée par un gestionnaire des évaluations qui n'a aucun lien avec les projets à évaluer, et conduite par deux consultants (un consultant principal, lead, recruté en Mauritanie et membre de l'équipe recruté au Niger).

## 3. Objectifs de l'évaluation.

**Les objectifs spécifiques de cette évaluation sont**

- a) Examiner les contributions des deux projets au cadre national de développement, aux objectifs de développement durable (ODDs) et à l'UNSCDF, aux objectifs de l'OIT et particulièrement aux besoins des bénéficiaires finaux ;
- b) Évaluer dans quelle mesure les projets ont atteint les objectifs énoncés et les résultats attendus, tout en identifiant les facteurs de soutien et les contraintes qui y ont conduit ;
- c) Analyser les stratégies de mise en œuvre des projets en ce qui concerne leur efficacité et leur contribution à l'atteinte des résultats du projet ; y compris des résultats inattendus ;
- d) Examiner les structures institutionnelles, les capacités d'exécution des projets, les mécanismes de coordination, l'utilisation et l'utilité des outils de gestion, y compris les outils de suivi du projet et les plans de travail ; et à sa synergie avec d'autres projets et programmes ;



- e) Susciter la participation effective et inclusive des parties prenantes dans les activités et résultats des projets (SOS Esclaves, Timidria, réseau des femmes rurales) ;
- f) Analyser l'efficacité de l'utilisation des ressources financières, humaines et matérielles pendant la mise en œuvre des projets.
- g) Examiner les stratégies de durabilité des deux projets ;
- h) Examiner l'impact potentiel des projets ;
- i) Identifier les leçons et les bonnes pratiques potentielles pour les principales parties prenantes ;
- j) Fournir des recommandations aux parties prenantes du projet pour soutenir le développement ultérieur de projets similaires pour le projet VELLAHINE et promouvoir la durabilité, améliorer la mise en œuvre du projet IHTIRAM

#### **4. Champ de l'évaluation**

Cette évaluation indépendante portera sur l'ensemble de la période de mise en œuvre du projet Vellahine, ainsi que de la première étape à mi-parcours du projet Ihtiram. L'évaluation portera aussi sur l'ensemble des résultats attendus des deux projets pendant leur période respective de mise en œuvre. La portée géographique couvrira la Mauritanie et le Niger, principalement les régions où les deux projets ont mené leurs interventions directes. Elle prendra en compte l'ensemble des données produites depuis le début des dits projets et de l'évaluation à mi-parcours du projet Vellahine. Une liste des régions couvertes par les projets sera fournie au besoin.

#### **Clients de l'évaluation**

Cette évaluation est destinée principalement : aux mandants du BIT en Mauritanie et au Niger, aux gestionnaires des projets, aux partenaires techniques locaux et nationaux, au donateur, et au Bureaux de Pays de l'OIT à Alger et Abidjan.

#### **5. Critères et questions de l'évaluation**

Cette évaluation sera conduite selon les critères d'évaluation révisés de 2019 du CAD de l'OCDE, à savoir : (i) pertinence, (ii) cohérence, (iii) efficacité, (iv) efficacité, (v) impact et (vi) durabilité. Par ailleurs, l'analyse de l'égalité entre les sexes et non-discrimination des groupes vulnérables sera faite de manière transversale, ainsi que les autres thèmes transversaux de l'OIT tels que le tripartisme et le dialogue social, les Standard internationaux du travail et la transition juste au environnement. Tous les thèmes transversaux devraient être intégrés dans les questions d'évaluation ,

Les questions de l'évaluation permettent d'orienter les évaluateurs dans le développement de la matrice de conception de l'évaluation, de guider l'analyse et de définir la ligne d'enquête que l'évaluation doit suivre. Les questions de l'évaluation proposées dans les présents Termes de Référence sont à développer et détaillées davantage par l'équipe de l'évaluation lors de la phase de démarrage et de conception de l'approche de l'évaluation.



| Critères    | Questions d'évaluation   |
|-------------|--|
| Pertinence  | <ol style="list-style-type: none"><li>1. Les deux projets répondent-ils aux besoins des bénéficiaires ?</li><li>2. Comment les deux projets s'alignent-ils aux priorités du donateur, des Gouvernements de la Mauritanie et du Niger, des PPDTs, de l'UNDAF en cours, de l'OIT, les ODDs, des autres cadres de développement des régions, des institutions partenaires et des groupes ciblés ? Les institutions nationales / régionales et les groupes cibles se sentent-elles suffisamment associées à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des projets ?</li><li>3. Quelle était la validité de la théorie du changement des projets ? Est-ce que toutes les hypothèses de départ se sont révélées exactes et - dans le cas contraire - quelles mesures ont été prises par les projets ?</li><li>4. Dans quelle mesure la formulation et la mise en œuvre des deux projets ont-elles inclus le genre et posé les bases de la non-discrimination ?</li></ol> |
| Cohérence   | <ol style="list-style-type: none"><li>5. Dans quelle mesure les deux projets ont-ils collaboré avec d'autres projets du BIT et des autres agences du SNU et autres ?<ul style="list-style-type: none"><li>• Les partenariats ont-ils été mobilisés stratégiquement et une complémentarité existe entre différents partenaires et organisations ?</li><li>• Le projet a-t-il pu créer des synergies et tirer parti des ressources d'autres départements, projets ou / organisations internationales ?</li></ul></li><li>6. Dans quelle mesure les projets ont-ils réussi à préserver le rôle et les valeurs stratégiques du BIT tout en travaillant avec d'autres partenaires, y compris le gouvernement et les partenaires sociaux ?</li><li>7. A l'avenir, quelles synergies supplémentaires peuvent être créées avec d'autres projets, organisations internationales, etc. ?</li></ol>   |
| Efficacité  | <ol style="list-style-type: none"><li>8. Dans quelle mesure les deux projets ont-ils été efficaces dans la réalisation des et ses objectifs attendus ?</li><li>9. La quantité et la qualité de ces résultats (produits et effets) ont-elles été satisfaisantes pour les groupes cibles, les mandants, et les partenaires du projet ?</li><li>10. Les mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation ont-ils favorisé l'atteinte des résultats escomptés des projets et l'apprentissage ?</li><li>11. Quels sont les obstacles que les projets ont rencontrés durant leur mise en œuvre ? Comment les projets y ont fait face ?</li></ol>   |
| Efficiences | <ol style="list-style-type: none"><li>12. Dans quelle mesure les mécanismes de gestion et de coordination du projet étaient-ils adéquats pour répondre aux besoins et défis identifiés ?</li><li>13. Le projet a-t-il reçu le soutien administratif, technique et politique requis de (ajoutez les acteurs clés) ?</li><li>14. La répartition et l'utilisation des ressources est-elle optimale ?</li></ol>  |





|            |  |
|------------|--|
|            | 15. Les résultats attendus ont-ils été livrés conformément au plan de travail ou les changements sont bien justifiés ?   |
| Impact     | 16. Dans quelle mesure peut-on affirmer que le projet a contribué à la mise en place de dispositions au niveau local pour l'application de la loi 2015 031 réprimant les pratiques esclavagistes en Mauritanie ?<br>17. Quelles sont les preuves à l'appui que des résultats ont conduit à des changements substantiels et / ou à long terme pour un ou plusieurs des groupes cibles ?   |
| Durabilité | 18. Dans quelles conditions les résultats et impacts des deux projets peuvent-ils être durables ? Est-ce que les projets ont une stratégie de sortie effective ?<br>19. Les institutions qui bénéficient de la mise en œuvre des projets sont-elles les institutions clés ? Quelles sont les mesures et actions mises déjà en place pour assurer l'appropriation des résultats du projet au niveau des dispositifs de l'Etat et au niveau des régions couvertes ? L'approche et les résultats des projets pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin des projets ? |

## 6. Méthodologie d'évaluation

La méthodologie combinera nécessairement les approches quantitatives et qualitatives, cependant le choix définitif des différentes méthodes de collecte de données pour cette évaluation reste la responsabilité de l'évaluateur en coordination et avec l'approbation du gestionnaire de l'évaluation.

L'évaluation sera conforme aux normes et standards d'évaluation et suivra les garanties éthiques et les normes et directives de l'OIT en matière d'évaluation. L'OIT adhère aux normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations unies pour l'évaluation (UNEG) ainsi qu'aux normes de qualité de l'évaluation du CAD/OCDE.

L'évaluation appliquera une approche mixte, y compris la triangulation pour accroître la validité et la rigueur des résultats de l'évaluation, en faisant appel, dans la mesure du possible, aux principales parties prenantes du projet à tous les niveaux pendant les phases de conception, de collecte des données et de rapport, y compris particulièrement les femmes et les autres groupes vulnérables. L'évaluation adaptera aussi son approche au contexte sur le terrain, tel que les défis sécuritaires ou d'accès aux zones de mise en œuvre au Niger ou en Mauritanie. Des ateliers de restitution et de consultation des principales parties prenantes seront organisés par l'évaluateur principal et l'évaluateur national en Mauritanie et au Niger afin d'avoir la rétroaction des partenaires dans chaque pays concernant les conclusions, les leçons apprises et les recommandations de l'évaluation.

## 7. Principaux produits attendus de l'évaluation

- 1) Un rapport de démarrage de la mission rédigé suivant le « **Checklist No. 3 Writing the Inception report** » précisant l'envergure de l'évaluation, les questions



- d'évaluation, la liste indicative des personnes à interviewer, décrivant de manière détaillée la méthodologie qui sera utilisée pour répondre aux questions d'évaluation y compris les outils de collecte de données et le calendrier de l'évaluation.
- 2) Un rapport d'évaluation préliminaire (maximum 30 pages plus annexes) concis selon la structure proposée dans les lignes directrices d'évaluation de l'OIT et répondant aux différentes questions et précisions d'analyse citées ci-dessous
  - 3) Un résumé rédigé suivant une maquette devra être annexé au rapport en vue d'une publication sur le site de l'OIT.
  - 4) Un rapport final de l'évaluation selon la même structure proposée au point 2

Tous les rapports, y compris les annexes, seront rédigés en français. La propriété des données de l'évaluation appartient au BIT. Le droit d'auteur du rapport d'évaluation appartient exclusivement au BIT. L'utilisation des données pour la publication et d'autres présentations ne peut être faite qu'avec l'accord écrit du BIT. Les principales parties prenantes peuvent utiliser le rapport d'évaluation de manière appropriée, conformément au but initial et avec les remerciements appropriés.

## **8. Modalités de gestion et chronogramme**

### **Composition de l'équipe d'évaluation**

Cette évaluation sera conduite par une équipe composée d'un(e) consultant(e) principal(e) et d'un(e) assistant(e) consultant(e) basé au Niger. Le consultant principal(e) est le chef de mission, il/elle est responsable de la bonne marche du processus et de la production d'un rapport final de qualité. Il est la personne redevable vis-à-vis du BIT. Le consultant national au Niger travaillera sous la responsabilité directe du consultant principal(e). Il est aussi comptable de la bonne marche du processus et de la qualité du rapport à la suite du chef de mission. Le/la consultant(e) principal sera un(e) spécialiste senior de l'évaluation hautement qualifié avec une grande expérience des évaluations et une expertise avérée des questions relatives au domaine du projet actuel.

### **Le gestionnaire de l'évaluation**

L'équipe d'évaluation adressera son rapport au gestionnaire de l'évaluation, EL Moulat, Abderrahim <elmoulat@ilo.org> et devra discuter de toutes les questions techniques et méthodologiques avec lui en cas de besoin. L'évaluation sera réalisée avec le soutien logistique et des services complets des projets, avec le soutien administratif des Bureaux de l'OIT à Alger et Abidjan et l'appui technique du BIT Mauritanie.



### Chronogramme de l'évaluation groupée des projets : VELLAHINE ET IHTIRAM

| Phases                                  | Tâches  | Personne responsable               | Délais                     | # de jours pour Evaluator principal | # de jours pour assistant Evaluator |
|---|---|------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>01<br/>Préparation des TdR</b>       | Préparation du projet des TdR Préparation du budget   | Gestionnaire de l'évaluation       | Du 16 au 30 juillet        | 0                                   | 0                                   |
|   | Commentaires des parties prenantes sur les TdR  | Gestionnaire de l'évaluation       | 10 au 25 août              | 0                                   | 0                                   |
|   | Développement des TdR   | Gestionnaire de l'évaluation       | Du 26 au 27 août           | 0                                   | 0                                   |
| <b>02<br/>Sélection des consultants</b> | Sélection des consultants et signature du contrat   | Gestionnaire de l'évaluation et BP | Du 28 août au 10 septembre | 0                                   | 0                                   |
| <b>03<br/>Briefing</b>                  | Briefing méthodologique avec les deux consultants   | Gestionnaire de l'évaluation       | 20 septembre               | 0                                   | 0                                   |
| <b>04<br/>Phase de démarrage</b>        | Revue documentaire<br>Conception des outils<br>Consultations préliminaires avec l'équipe du projet du BIT et du bailleur<br>Préparation et soumission du rapport de démarrage | Consultant (e)                     | Du 21 au 27 septembre      | 7                                   | 3                                   |



|  |   |                              |                               |    |    |
|--|---|------------------------------|-------------------------------|----|----|
|  | Révision et approbation de la version finale du rapport de démarrage  | Gestionnaire de l'évaluation |                               | 0  | 0  |
| <b>05</b><br><b>Collecte de données et consultations des parties prenantes</b> | Consultations avec les parties prenantes  | Consultant                   | Du 30 septembre au 15 octobre | 14 | 14 |
|  | Focus group avec les partenaires d'exécution  |                              | Du 15 octobre au 7 novembre   | 15 | 15 |
|  | Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation aux parties prenantes  |                              | From 10 to 13 November        | 1  | 1  |
| <b>06 Rapport préliminaire</b>   | Version préliminaire du rapport d'évaluation sur la base de la revue documentaire, des consultations et de l'atelier de restitution | Consultant                   | Du 15 au 30 novembre          | 7  | 3  |
|  | Révision du rapport<br>Commentaires des parties prenantes sur la version préliminaire du rapport                                    | Gestionnaire de l'évaluation |                               | 0  | 0  |
| <b>07 Rapport final</b>  | Consolidation des commentaires pour envoyer au consultant   | Gestionnaire de l'évaluation |                               | 0  | 0  |
|  | Intégration des commentaires dans le rapport  | Consultant                   |                               | 1  | 1  |
|  | Révision du rapport version finale  | Gestionnaire de l'évaluation |                               | 0  | 0  |
|  | Révision par EVAL pour commentaires finaux  | SMEO/EVAL et Consultant      |                               | 0  | 0  |



|  |              |  |  |           |           |
|--|--------------|--|--|-----------|-----------|
|  | <b>Total</b> |  |  | <b>45</b> | <b>37</b> |
|--|--------------|--|--|-----------|-----------|

## **10. Budget**

Le budget alloué à cette évaluation est entièrement pris en charge par les projets et son exécution est sous le contrôle du gestionnaire de l'évaluation pour le recrutement de consultants, les missions de terrain, l'organisation d'ateliers et de réunions de consultations avec les parties prenantes.

Un contrat de prestations de services sera établi avec un bureau de consultation ou avec deux consultants individuels pour prendre en charge les demandes logistiques du processus d'évaluation. L'OIT soutiendra les aspects logistiques des missions sur le terrain.

### **Pour le/la consultant(e) principal(e) :**

- Les frais de consultance pour le/la consultant(e) principal chef d'équipe pour 47 jours ;
- Les frais de DSA au cours des missions de terrain ;
- Le voyage sur le terrain ;

### **Pour le/la consultant(e) assistant au consultant principal :**

- Les frais de consultance pour le/la consultant(e) national(e), 38 jours ;
- Les frais de DSA au cours des missions de terrain ;
- Les voyage sur le terrain ;

## **11. Principales qualifications et expériences requises de l'équipe d'évaluation**

L'évaluation est exécutée par une équipe composée d'un(e) consultant(e) avec expérience internationale et d'un(e) consultant(e) national(e).

### **Consultant(e) principal(e)**

- Avoir au moins un Master en sciences sociales, en gestion de projet, en suivi et évaluation de projets et programmes, en études de développement, économie ou qualifications équivalentes ;
- Un minimum de 7 ans d'expérience avérées en matière d'évaluation de projets et programmes de développement, particulièrement dans l'évaluation des initiatives internationales de développement ;
- La connaissance et l'expérience d'évaluation avec le système des Nations Unies
- Une expérience prouvée avec les approches du cadre logique, la théorie du changement et d'autres approches de planification stratégique, les méthodes et approches de S & E



(y compris quantitative, qualitative et participative), l'analyse de l'information et la rédaction de rapports ;

- Une bonne compréhension du mandat de l'OIT et du tripartisme ;
- Une expérience avérée dans la facilitation des ateliers de restitution des résultats d'évaluation ;
- N'avoir pas d'implication passée ou présente avec le projet, n'avoir pas prospecté un emploi dans le Projet ;
- Avoir des connaissances et expérience avérées sur les thématiques du projet (lutte contre l'esclavage) et du pays seront des atouts ;
- Excellente maîtrise du français ; langues locales en Mauritanie et Niger sera un atout .

#### **Consultant(e) membre de l'équipe :**

- Être basé (e) au Niger
- Bac + 3 en économie, en gestion de projet, en suivi et évaluation ou qualifications équivalentes ;
- Avoir un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle, notamment comme membre d'équipe pour évaluer des initiatives internationales de développement, incluant les projets au sein du SNU ou autres organisations internationales ;
- Une bonne compréhension du mandat de l'OIT et du tripartisme ;
- N'avoir pas d'implication passée ou présente avec le projet, n'avoir pas prospecté un emploi dans le Projet ;
- Avoir des connaissances et expérience sur des thématiques du Projet et du pays seront des atouts ;
- Excellente maîtrise du français et des langues locales dans les zones d'intervention du Projet.

Les consultants sont tenus de se conformer pleinement aux avis émis par les gouvernements et autorités locales, les Nations Unies et l'OIT. Les consultants sont également tenus de signer le code de conduite avec le document contractuel.



## Annex 1 : Politiques et lignes directrices pertinentes de l'OIT

1. Code of conduct form (To be signed by the evaluators), Microsoft Word - Evaluators\_code%20of%20conduct\_Final\_EVAL\_7.11.18.doc (ilo.org)
2. CHECKLIST 4.8 WRITING THE INCEPTION REPORT X Date: Feb 2021, v. 3 (v.1 -2012) wcms\_746817.pdf (ilo.org)
2. Checklist 4.2: Preparing the evaluation report (wcms\_746808.pdf (ilo.org). Template for evaluation title page [http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_166357/lang-en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_166357/lang-en/index.htm)
4. Template 4.1: Lessons learned X DATE: MARCH 2021 (wcms\_746730.pdf (ilo.org)
5. Template 4.2: Emerging good practices X DATE: MARCH 2021 wcms\_746821.pdf (ilo.org)
6. Template for evaluation title page [http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS\\_166357/lang-en/index.htm](http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_166357/lang-en/index.htm)
7. Template for evaluation summary <http://www.ilo.org/legacy/english/edmas/eval/template-summary-en.doc>
9. Guidance Note 3.1: Integrating gender equality in monitoring and evaluation, Date: June 2020 v.3 (v.1 - 2013) wcms\_746716.pdf (ilo.org)
10. Guidance Note 3.2: Adapting evaluation methods to the ILO's normative and tripartite mandate Date: June 2020 (v.1 wcms\_746717.pdf (ilo.org)
11. CHECKLIST 4.8 WRITING THE INCEPTION REPORT X Date: Feb 2021, v. 3 (v.1 -2012)
12. Guidance note 3.2 ; integrating social dialogue and international labour standards into monitoring and evaluation ( [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_mas/---eval/documents/publication/wcms\\_746717.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---eval/documents/publication/wcms_746717.pdf))
15. Guidance note 7: Stakeholders participation in the ILO evaluation [https://www.ilo.org/global/docs/WCMS\\_165982/lang-en/index.htm](https://www.ilo.org/global/docs/WCMS_165982/lang-en/index.htm)
16. UNEG Ethical Guidelines for Evaluation <http://www.unevaluation.org/document/download/548>